

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 67 (1970)
Heft: 10

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On a constaté, chez tous les malades traités à l'apitoxine, l'amélioration de l'état général, de l'appétit et du sommeil. Chez un malade souffrant de sclérose du myocarde, l'arythmie qui accompagnait la maladie a disparu.

D'après les résultats thérapeutiques obtenus on peut apprécier que l'apitoxine bloque la conductibilité des nerfs sensitifs et atteint la diminution et la cessation des maladies névralgiques et rhumatisques, augmente la circulation dans les petits vaisseaux sanguins, améliore l'irrigation des tissus par le sang. Le venin d'abeilles stimule la formation des globules rouges. Dans 40 % des cas, les erythrocytes augmentent en nombre de 50 000 à 500 000. Dans 65 % des cas, l'hémoglobine augmente de 2 jusqu'à 12 %, la vitesse de sédimentation du sang a été réduite chez 80 % des malades et spécialement chez ceux souffrant d'arthrite rhumatoïde et d'arthrite rhumatismale. On a observé également une réduction de la cholestérol. L'épreuve à la diphénylamide, qui caractérise l'intensité du processus inflammatoire dans les articulations, a été également réduite d'une manière visible.

En totalisant les données exposées ci-dessus et considérant les bons résultats obtenus jusqu'à présent par le traitement au venin d'abeilles, résultats qui nous permettent de continuer nos recherches, nous recommandons fermement son large emploi dans la pratique thérapeutique.

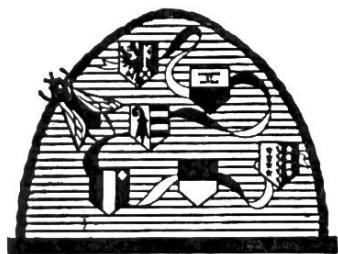
BIBLIOGRAPHIE

L'AGENDA APICOLE ROMAND 1971

L'Agenda apicole romand 1971 est en préparation à l'imprimerie de la Béroche.

M. J.-L. Häslar (2024 Saint-Aubin, NE) recevra avec plaisir les désirs, les suggestions ou les articles relatifs à cet auxiliaire précieux de l'apiculteur et il vous remercie par avance.

Réd.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

Section des Alpes

† Albert ROSSELET

Nous avons le pénible devoir de porter à la connaissance de nos membres l'entrée dans son repos de notre cher collègue et ami Albert Rosselet, de Puidoux.

Agriculteur de métier, Albert Rosselet avait acquis un rucher dans la belle région de Puidoux. Grand travailleur, il avait avec force persévérance, fait de ses terres un domaine qui était sa fierté. Secondé par une épouse diligente, ils ont élevé une belle famille de quatre enfants. Albert Rosselet, malgré toute son activité, avait un violon d'Ingres : son rucher, ses abeilles. Quel plaisir pour lui de pouvoir soigner ses avettes. Ce plaisir se reportait également sur sa société, la section des Alpes. Chacun aimait voir revenir Albert Rosselet accompagné de ses amis de Chexbres à nos réunions. Car sa belle humeur, son entretien se répercutaient sur tout son entourage.

Atteint dans sa santé, M. Rosselet avait remis son domaine à son fils. Il dut nous quitter, car la maladie lui interdisait tout déplacement. Mais souvent, son souvenir, sa bonne humeur seront encore évoqués, spécialement dans le groupe de Chardonne.

Que sa famille, son épouse spécialement, veuille trouver ici l'expression de toute notre sympathie.

Le président.

† GEORGES FLAIG

Après cinq semaines de maladie, décédait à la fin du mois d'août, dans sa maison du Bourg-Dessous, aux Brenets, à l'âge de 76 ans, Georges Flaig.

C'était un vétéran de la section des Montagnes neuchâteloises. Horloger de profession, 43 ans durant il travaille à la fabrique des Pâquerettes, aux Brenets, son village natal.

Dès l'âge de 16 ans il seconde son père dans la conduite du rucher familial et, par la suite, en créa un aux Goudebas.

Membre fidèle de la section des Montagnes neuchâteloises, il aimait revoir ses amis, ses collègues et se faisait un devoir d'assister aux manifestations apicoles. Il reçut avec plaisir la plaquette offerte par la SAR pour 40 ans et plus de sociétariat.

Atteint de surdité, il trouvait dans l'exploitation de son rucher, une compensation à son infirmité. Malgré cette dernière, il avait conservé une jovialité étonnante, une sérénité remarquable rarement observées chez de tels handicapés.

Il fut aussi un élève du « Père Tripet » connu pour sa grande ingéniosité aux Brenets tout d'abord puis à Chézard par la suite. En 1958, il eut le chagrin de perdre la compagne de sa vie.

C'est un brave compagnon, un fidèle membre de la section qui a disparu.

A ses deux enfants et à leurs familles, nous réitérons, au nom de la section, notre sincère sympathie.

G. M.

Société d'apiculture Grandson et Pied-du-Jura

† ALOÏS MARENDAZ

Notre section vient de perdre l'un de ses plus anciens membres en la personne de M. Aloïs Marendaz, décédé à l'âge de 86 ans.

Né à Mathod, fils de syndic, il devint syndic à son tour, et, aux dernières élections, il eu la joie de voir son fils le devenir également.

M. Aloïs Marendaz, belle stature, belle carrure d'homme de ce pays, profondément attaché à sa terre, était un homme d'expérience à qui l'on demandait volontiers conseil. Ardent patriote, il fut soldat, puis officier. Au Grand Conseil, il représenta le Nord vaudois pendant plusieurs législatures.

C'est à l'âge de 33 ans que M. Aloïs Marendaz devint apiculteur. Souffrant de rhumatismes, c'est sur le conseil d'un voisin, qui lui apprend que le miel est un excellent auxiliaire pour lutter contre cette maladie, qu'il se monta un rucher.

Ce fut un apiculteur avisé et compétent. Il voulut tous ses soins à son rucher de 30 colonies, jusqu'au jour où sa santé l'obligea à se séparer de ses abeilles, mais non sans avoir donné le goût de l'apiculture à toute sa famille, puisque trois générations font partie de notre section. En 1968, lors du 75^e anniversaire de notre société à Mathod, nous avons eu le plaisir de lui remettre le gobelet offert par la SAR pour 35 ans de fidélité.

Il serait bien trop long d'énumérer tout ce qu'il a fait pour son village, tout le dévouement qu'il a prodigué au bénéfice d'innombrables associations d'intérêt collectif. C'est pourquoi, il demeurera dans le souvenir de tous ceux qui l'ont connu.

Nous prions sa famille de croire à notre sincère sympathie à l'occasion de ce dououreux départ.

Convocation

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

Le comité vous invite à la reprise de nos amicales mensuelles, samedi 10 octobre, à 20 h. 15, au Café-Restaurant du Boulevard de Grancy, avenue du Rond-Point 1 (sous Gare), Lausanne. **Sujets de discussions** : résultats 1970. Derniers travaux de mise en hivernage.

Le comité.

La parution tardive de ce numéro est imputable à la poste. Il a fallu 5 jours au pli contenant les épreuves corrigées pour parvenir du Locle à Montreux.

Nous nous excusons auprès des lecteurs.
Réd.